



FICHE DE POSTE

Chargé du Traitement de la Paie

Rattachement hiérarchique

Supérieur hiérarchique (n+1) : Chef de Service Gestion Administrative

Mission(s)

- Assurer la gestion et la production fiable de la paie du personnel conformément aux réglementations et aux procédures internes de la fondation.

Activités principales

Gestion des activités relatives à la gestion de la paie :

- Recueillir l'ensemble des éléments fixes et variables nécessaires à la rémunération du personnel et assurer leur impact au niveau de la paie conformément aux procédures et lois en vigueur (heures travaillées, absences, congés, primes, etc.) ;
- Veiller au traitement de la paie, des avances et des prêts au personnel ;
- Assurer l'élaboration et le suivi des bulletins de paie et répondre aux questions et demandes des collaborateurs
- Assurer les déclarations auprès des organismes sociaux et fiscaux ;
- Contrôler la conformité de la paie avec la comptabilité et gérer les relations avec les organismes sociaux ;
- Assurer l'élaboration des analyses sur les données de la paie pour appuyer la prise de décision stratégique ;
- Gérer l'évolution du logiciel de paie et l'évolution de son paramétrage ;
- Assurer le classement et l'archivage des journaux de paie.

Conformité et veille réglementaire :

- Assurer le respect des procédures la fondation et des réglementations en matière de gestion administrative RH, plus précisément la gestion de la paie ;
- Assurer une veille permanente sur l'évolution de la réglementation et assurer la mise à jour des pratiques en la matière.

Profil requis

- Formation : Bac+5 ou Master en Sciences de Gestion, Option Finances ;
- Expérience : Une expérience minimum de 4 ans dans le traitement de la paie ;
- Compétences techniques :
 - Maîtrise des applicatifs de gestion des Ressources Humaines (SIRH et systèmes de gestion du pointage, congés, notes de frais...) ;
 - Application et respect du droit et de la législation de travail ;
 - Maîtrise des techniques de gestion de la paie et de la rémunération ;
 - Maîtrise des processus de gestion des ressources humaines et leur interfaçage avec la rémunération ;
 - Maîtrise des techniques de veille dans son domaine d'activité.